



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Ils arrivent !!! à un train de sénateur ...

Par Jean Martin Cheverau

Bonjour chers souscripteurs et souscriptrices.
Même si nous n'avons plus de doute quant à la délivrance des Permis de Construire et de l'ICPE (autorisation d'exploiter), l'administration nous fait languir, notamment pour le PC qui aurait pu nous être délivré dès le 27 Septembre 2016. Nous savons malgré tout que toutes ces formalités sont à la signature de l'autorité préfectorale.

La suite verra le respect des délais de recours : 2 mois pour le permis de construire.

Si d'aventure des recours abusifs étaient déposés, ils pourraient être sanctionnés par des amendes importantes pour les personnes les ayant déposés.

Nous entamerons ensuite le planning de construction par:

- Les statuts et pacte d'actionnaires de la SAS Eolandes pour l'entrée au capital des 2 associés déclarés, LAD-SELA et Energie Partagée
- La signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec la société VSB
- Les études géotechniques pour connaître la résistance des sols et dimensionner les fondations (en avril ou mai)
- La présentation du plan de financement aux banques en vue du choix futur
- La poursuite avec Siemens des négociations du contrat de fourniture des machines et du contrat de maintenance.

Nous ne manquerons pas de vous informer de toute nouvelle concernant ce formidable défi.

Rencontre avec notre comptable et Robert Mone, commissaire aux apports et aux comptes d'Eolandes



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

L'enjeu des semaines à venir

Par Olivier Kriegk

Il semblerait que notre projet soit « en marche », même si la vitesse d'avancement ne ressemble pas à celle d'un TGV.

Dans le planning des étapes suivantes, il y a aussi un préalable à la construction : l'obtention des prêts nécessaires à cette construction. Pour boucler cette négociation, il convient de présenter un capital respectable et suffisant pour convaincre de la solidité financière de notre montage. En ce qui concerne les apports de nos partenaires, le montant est certain, reste les aspects juridiques à bien transcrire dans le pacte d'actionnaires (qui définit les règles de fonctionnement de la société, en particulier la distribution des résultats). En ce qui concerne les apports principaux, ceux d'EOLA et des citoyens, nous prévoyons que nos apports seront supérieurs aux sommes dont EOLA est actuellement dépositaire ! Bien sûr, l'essentiel est constitué par l'apport des autorisations administratives, mais nous aurons à apporter aussi, en plus, des sommes en numéraires : Derrière l'assemblée générale, nous aurons donc à poursuivre l'augmentation de capital de la SAS EOLA, pour boucler nos apports.

Venez nombreux aux AG des CIERC, puis le 1^{er} avril, pour échanger sur les modalités de ce nouvel apport des citoyens à la construction du projet.

**Pour réduire vos consommations
participez au Défi Familles à énergie positive
voir sur notre site <http://eoliennes-ancenis.fr>**

AG. des Clubs: Samedi 1^{er} avril à 9h

Par Philippe Branchereau

L'Assemblée Générale de la SAS EOLA Développement va se tenir le samedi 1^{er} avril à 10h au théâtre de Teillé.

En préambule à cette AG, nous nous retrouverons à 9 h 00 pour échanger entre nous et élire les représentants du collège 2 au Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement.

Deux titulaires et deux suppléants sont à élire mais, nouveauté, il pourra y avoir également des observateurs permanents. Leur rôle est de s'imprégner progressivement du fonctionnement de la société afin d'entrer prochainement dans le Conseil de Direction. Il va de soi que cela nous obligera à revoir notre fonctionnement et notamment le moment des réunions du CD.

N'hésitez pas à faire remonter votre candidature à philippebranchereau@eoliennes-ancenis.fr

Etre tous, ambassadeurs du projet

Par Laurent Dubost

A l'approche de la délivrance du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter (ICPE), la nécessité de pouvoir répondre à toutes les interrogations de nos souscripteurs, de leurs proches ou de leurs voisins est primordiale.

Investi au quotidien dans ce projet, le Comité de Direction peut estimer que la connaissance des atouts du projet, les réponses à certaines objections infondées,...sont des éléments facilement accessibles et partagés par tous nos souscripteurs.

Ce n'est peut être pas tout à fait le cas ..., aussi nous avons créé 2 Commissions : « Environnement » et « Communication Externe » qui ont pour objectif, entre autres, de répondre à toutes vos questions envoyées à : contact@eoliennes-ancenis.fr

Nos réponses seront sur notre site internet et accessibles à tous. Par exemple, **le saviez vous** : pour chaque kWh produit, l'éolien rejette 80 fois moins de gaz à effet de serre (GES) qu'une centrale au charbon comme Cordemais(44).



Réunion du 28/02 au Cellier avec les apporteurs de compétences

Quelques statistiques avant l'AG

Par Jean Rabian

Point sur l'actionnariat de la SAS Eola au 1^{er} mars 2017

Actions	à 10€	à 15€	à 20€	à 25€	Total
Nb actions	74 124	30 018	22 963	36	127 141

Nos estimations de production pour Eolandes (MWh)

Année	2014	2015	2016	Moyenne
Eolandes	42 300	43 700	40 700	42 240
Couffé	5 x 2MW	20 300	19 300	19 800
Béganne	4 x 2MW	18 500	16 600	16 000

Les estimations pour Eolandes s'appuient sur nos mesures de vents, la moyenne des 3 dernières années est proche du « P50 » : prévisionnel moyen à long terme (2003 à 2015) calculé par le bureau d'étude Dewi sur les chiffres d'une base de données de vents. Les chiffres de Couffé et Béganne sont les réalisations.

Avec ses 5 éoliennes de grand gabarit, la production d'électricité de notre parc Eolandes devrait se placer en tête des parcs de la COMPA et, probablement, de Loire-Atlantique.

Dates à retenir en 2017

L'Assemblée Générale de la SAS EOLA Développement aura lieu le **Samedi 1^{er} avril au théâtre de Teillé**
L'Assemblée Générale de l'association EOLA aura lieu le 10 juin 2017 sous le chapiteau du plan d'eau de Teillé